

disgracié, la reine-mère se crut triomphante ; mais ce fut le cardinal qui l'emporta. Le matin du 11 novembre, rien n'était encore décidé ; le soir, Richelieu, rentré en faveur auprès du roi, était plus puissant que jamais, et Marie de Médicis, définitivement vaincue, allait, pour ne pas être témoin du triomphe de son ancien serviteur devenu son rival, s'exiler elle-même. Louis XIII s'était souvenu de cette maxime que le cardinal lui avait présentée dans l'examen de conscience du 13 février 1629 : « souvent les considérations d'État requièrent qu'on passe par dessus la passion des princes. »

E. CHARVÉRIAT.

